

## **Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 3 mars 2017**

Présents : A. Delayre, Ph. Bousquet, A. Magne, K. Clain, A. Descotte, E. Viero (arrivé à 20h50), P. Ansart (arrivé à 21h).

Absent : Ph. Malet donne pouvoir à A. Delayre

A. Descotte est désignée secrétaire de séance.

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 délibérations sont rajoutées : L'entretien du bourg et l'organisateur secondaire du transport scolaire.

1. Un contrat de maintenance est obligatoire avant la mise en route de l'ascenseur à La Table de Léo. L'entreprise Dutreix Schindler, qui a installé l'ascenseur, le propose pour 744€ TTC par an. Cela comprend 4 contrôles, le nettoyage et les réglages. Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

2. Le contrat de maintenance de l'ascenseur sera refacturé à La Table de Léo. M. et Mme Reversat sont d'accord pour le prendre en charge. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3. Nous devons créer une régie communale pour la Halte Jacquaire. Nous allons être emmené à recevoir des paiements en espèce. Il nous faut donc une régie de recettes. La caisse sera portée à la Trésorerie régulièrement. Le Conseil accepte à l'unanimité.

4. Le Conseil fixe le tarif des nuitées pour la Halte Jacquaire à 10€ par nuit par personne. Le Conseil accepte à l'unanimité.

5. En ce qui concerne les devis pour les travaux de la Halte Jacquaire, le taux de TVA était à 20%. Nous sommes dans la rénovation, donc la TVA est de 10%. Il faut donc faire un avenant pour que les entreprises nous fassent les factures avec la TVA à 10%. Le Conseil accepte à l'unanimité.

6. Certains travaux d'entretien du Bourg (Réfection de la voirie, des trottoirs, des talus, restauration du mobilier urbain, l'élagage des arbres, etc.) seront fait par la Communauté de Communes. La CCBDP nous verse 1750€ par an en attribution de compensation et nous leur reverseront 1750€ en prestation entretien. Le Conseil accepte à l'unanimité.

7. Beaumontois en Périgord propose de devenir l'organisateur secondaire des transports scolaires, à la place de Montferrand. Avec le nouveau RPI élargi, cela paraît plus logique et pratique. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Devis :

- Les Murmures. Audiopro a refait un devis qui s'élève à 1667,44€ HT / 2000,93€ TTC pour changer les « couteaux » et les « gobo » sur les projecteurs. Il faudra louer une nacelle pour une journée. Le nettoyage sera fait par Alain Gorlier et nous attendons pour changer les leds qui

commencent à tomber en panne dans un souci d'économie en sachant que ça n'enlève que très peu à la qualité de la prestation. Le devis est accepté à l'unanimité.

- Adhésion à ACIR (St Jacques de Compostelle). L'adhésion s'élève à 150€ par an. Elle permettra d'être dans les brochures sur les chemins de St Jacques. En 2018 il nous faudra organiser une manifestation pour les 20 ans du classement de l'UNESCO des chemins de St Jacques. Nous allons nous rapprocher de Cadouin pour l'organisation. L'adhésion est acceptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- La Compagnie Estival a fait une demande de subvention, un peu déçue par rapport à la subvention de l'année dernière, en sachant que la Compagnie a repris la chorale et organise pas

mal d'évènements à St Avit et aux alentours.

- Alain a écrit une lettre au Directeur Régional des Affaires Culturelles pour demander des aides financières pour l'entretien de la toiture de l'église et pour les fouilles sous la maison Gonthier. Pour la toiture on aura une aide de 50% du montant du devis. Pour les fouilles il y aura une possibilité de 50% d'aide, mais on ne le saura qu'une fois les travaux engagés.

- M. Gascou, chef des pompiers de Beaumont, souhaite organiser une réunion pour expliquer l'importance des pompiers volontaires. Alain va demander plus de précisions concernant cette réunion.

- La commission finances se réunira samedi 18 mars à 9h30.

- Le budget sera voté le 7 avril.

- Ph. Bousquet donnera sa démission d'adjoint au maire fin mai pour un départ au mois de juillet. Il faudra élire un autre adjoint.

- Il y aura une réunion Ultra Trail mercredi 29 mars à 19h à la mairie.

- Nous déménageons les archives le 18 mars à 11h.

- Travaux à prévoir en 2017 :

o Chemin Briaud à Rossignol

o La Fontaine

o Monter dossier passage maison Gonthier

o Repeindre les volets de la garderie

o Nettoyage de la toiture de la salle capitulaire et de la Halle

o Peindre les volets de la salle des assos

o Le Pont de Bécard

o Refaire le crépi de la salle des assos derrière

o Repeindre la salle de classe

o Installer un goutte-à-goutte pour l'arrosage du bourg

o Révision des Murmures

o Mettre une barrière bois derrière la Table de Léo (palissade)

o Réparer une gouttière à la Table de Léo

o Refaire les barrières sur les terrasses

o Plantation sur les terrasses ? (devis Rémy Grellety)

o Achat de : Micro-onde, frigo, plaque électrique, bouilloire, cafetière, couchages, digicode pour la Halte Jacquaire

- Pour le fonctionnement de la Halte Jacquaire, le paiement se fera pendant les heures d'ouverture de la mairie. La clé se trouvera dans un boîtier accessible avec un digicode. Il n'y aura pas de permanence ni de numéro de téléphone d'un responsable. Nous ne stockerons pas de nourriture, à part un kilo de sucre. Nous mettons à disposition des alèses jetables. Il

y aura des heures de ménage selon les besoins.

- Le point d'eau au terrain de tennis est à faire. Nous allons regarder le 18 mars.

- Guy Miramont a fini les plans de la fontaine et M. Magne fera la taille des pierres, dont une grande coquille St Jacques qui se trouvera au fond. Une plaque sera installée contre une marche en souvenir de Michel. Nous espérons la faire avant la saison estivale.

Fin de la réunion à 22h40.